

HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

"VENTES"

RÉMUNÉRATION

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX À USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	LOCAUX À USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS À BÂTIR	CESSIONS DE BAIL			
Jusqu'à 100.000 €	8 %	10 %	8 %	%	%	%	%
Jusqu'à 150.000 €	7 %	8 %	7 %	%	%	%	%
Jusqu'à 250.000 €	6 %	6,5 %	6 %	%	%	%	%
Jusqu'à 350.000 €	5 %	5,5 %	5 %	%	%	%	%
Jusqu'à 450.000 €	4,5 %	5 %	4,5 %	%	%	%	%
Jusqu'à 500.000 €	4 %	4,5 %	4 %	%	%	%	%
Jusqu'à 600.000 €	3,5 %	4 %	3,5 %	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%	%

CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre. →

Mandants